



Fédération Syndicale Unitaire

76 rue saint Désiré
39 000 Lons le Saunier
03 84 47 12 64
fsu39@fsu.fr

Préparation CTSD octobre 2017.
Etude des documents

1^{er} degré

- **Démographie scolaire**

Les chiffres font état d'une baisse de 486 élèves (dont 87 de plus que les prévisions pour la rentrée 2017). Les documents montrent une baisse de 2 845 élèves entre la rentrée 2006 et la rentrée 2017. Soit une baisse de 11.08 %.

- Questionnements autour de la prochaine carte scolaire : le mode de calcul existant depuis 2 ans a été plutôt moins défavorable au Jura l'an dernier, il prend en compte (pas assez cependant) la ruralité et les catégories socio professionnelles des parents. Ce mode de calcul couplé à l'année électorale 2017 a donné une carte scolaire 2017 moins défavorable que prévu (toute proportion gardée vis-à-vis des besoins en postes que la FSU comptabilise à hauteur de 416 postes pour faire fonctionner correctement le service public d'éducation dans le premier degré.)

Les dédoublements en CP et CE1 en REP seront à comptabiliser. Le seront-ils au détriment de créations dans postes dans les écoles, de TR ?

Le département a perdu 53 écoles entre 2009 et 2017 soit plus de 17 % du réseau scolaire de proximité.

La FSU est opposée aux conventions rurales, elle note l'impact négatif de ces contractualisations et les conséquences néfastes de la politique territoriale sur les services publics. Eloignement de la démocratie en rendant inopérants les échelons de décisions de proximité.

La FSU constate que 61 classes du département dépassent le seuil d'ouverture soit 6,5 % des classes du jura. 279 classes dépassent les 25/classe soit 30 %. Et ceci sans connaître le niveau d'inclusion dans ces classes.

Questions à l'IA
- Nombre de fusions sur les 10 dernières années?
- Point sur les conventions rurales : nature de la contractualisation, pertinence, lien avec la carte scolaire et les critères de celle-ci, déséquilibre induit par la contractualisation, Rôle des instances, modèle imposé, sortie de la convention et après ?

• ASH

▪ L'évolution des effectifs en ULIS montre une augmentation de 85 élèves en 10 ans dont 12 entre 2015 et 2017. L'équivalent de l'effectif total d'une ULIS. La dernière ayant été créée en 2015 à petit Noir le besoin d'ouverture est mathématiquement juste en plus de l'être pour toutes les autres bonnes raisons développées souvent (baisse des effectifs dans les ULIS du département, prise en charge au plus près des élèves...)

▪ 610 élèves sont en inclusion dans les classes ordinaires pour 258 écoles. (164 en maternelle, 793 en élémentaire)

	Nombre d'élèves en situation de handicap	Scolarisés en maternelle En classe ordinaire	En UE maternelle	Scolarisés en elem en classe ordinaire	En Ulis école	En UE	CNED	Nb d'écoles	Nb De classes
2011	654	127	1	240	210	77		295	
2017	886	147	7	395	234	103	11	258	931

La FSU interroge l'évolution du nombre de notifications MDPH. + 23 % en élémentaire à cette rentrée et + 15 % en maternelle. Certains IEN indiquent par ailleurs qu'il faudrait repérer et estampiller plus rapidement les

élèves pour que la prise en charge débute au plus tôt. Nous contestons cette orientation qui rappelle la période « zéro de conduite »

Rappel : Fin 2005, l'Inserm publiait une expertise sur le « trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent ». Le rapport préconisait "le repérage des perturbations du comportement dès la crèche et l'école maternelle" pour éviter la survenue de comportements délinquants à l'adolescence. Pour réagir à ce qu'ils considèrent comme une "corrélation abusive entre des difficultés psychiques de l'enfant et une évolution vers la délinquance", l'appel « Pas de 0 de conduite pour les enfants de trois ans » était lancé par un groupe de praticiens.

Pour la FSU l'aggravation des conditions de vie des parents, le contexte rural de notre département éloignant les familles de centres de soins, les délais d'attente, les personnels de la PMI ne se déplaçant pas et bien entendu la suppression massive de postes de RASED et les enveloppes de frais de déplacement réduites à portion congrue mènent les parents et parfois les enseignants à recourir encore davantage à la notification MDPH.

La problématique en maternelle est très représentative de ce que la FSU dit depuis longtemps au sujet de la suppression des maîtres G.

Au-delà de l'augmentation des chiffres d'élèves en situation de handicap dans le département nous questionnons l'impact réel sur les écoles et rappelons que les enseignants ne bénéficient d'aucune formation continue pour accueillir des élèves dans des classes où l'effectif et les conditions d'apprentissage sont toujours difficiles.

Nous souhaitons que soit communiqué le nombre de classes accueillant des élèves en situation de handicap Les conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap conduit à une école maltraitante vis-à-vis de ces élèves et finalement de tous les élèves.

- Enseignants référents

L'année dernière 9 enseignants sur 9 secteurs géographiques avec 198 dossiers chacun environ. Création d'un poste supplémentaire à la rentrée 2017.

- Problème de la répartition des élèves dans les structures adaptées.

L'ARS est selon nous une structure technocratique ex : Classe externalisée au Truchet à St Claude dont le seul objet est faire des économies.

- Accompagnement des élèves handicapés

96 CUI, 74 CDD (individualisée), 24 CDD (mutualisée), 13 CDD co et 32 en CDI.

Questions à l'IA

-Nombre de classes scolarisant des élèves en situation de handicap ?
- Nombre d'élèves plan B (en attente de l'orientation préconisée)
-Quel impact réel dans les écoles, quelle formation des enseignants ? Quel accompagnement ?

La FSU rappelle que le Jura est le seul département de l'académie à avoir des personnels embauchés en contrat mutualisé. Cette option conduit à diminuer le nombre de contrats et surtout à mutualiser l'accompagnant pour plusieurs élèves. Cette mutualisation conduit souvent à diminuer la prise en charge des élèves en deçà du plancher préconisé par la MDPH.

Exemple : une école, 3 enfants dans des classes différentes avec 9h, 9h et 4 heures de prise en charge chacun et un emploi de 20 H en CDD mutualisé. Les collègues, l'équipe éducative sont donc obligés de répartir la présence de l'AESH en fonction de l'urgence. Les parents d'élèves ne sont d'ailleurs que peu informés de cette situation.

- Maternelle.

Le document fait état de 11.7 % d'élèves de moins de 3 ans scolarisés. Très majoritairement dans les REP du département. La FSU rappelle que la barre des 50 % avait pourtant été franchie.

- Hors établissement

- Instruction dans la famille

81 enfants sont concernés par l'instruction dans la famille (hausse de 16 enfants en 1 an).

La FSU pointe l'augmentation de structures type Montessori et dénonce la marchandisation du SPE.

Questions à l'IA

-Nombre de 2 ans scolarisés par circonscription
- Nombre de dispositifs accueilli de 3 ans acceptés, refusés, les raisons.

Questions à l'IA

-Qui sont ces enfants ?
- Comptage avec écoles Montessori et hors contrat ?
- statut des personnels y exerçant et formation ?
- secteurs visés ?

- Type de remplacements

L'administration fournit un tableau source ARIA pour les remplacements 2016/2017. Le document fait état d'un besoin prévisible de 26 496 ½ journées de remplacement et d'une couverture du besoin équivalente à 90 %.

La FSU note la baisse de ½ journées accordées à la formation continue : 2 386 pour 3472 en 2011. La FSU s'interroge sur la couverture du remplacement pour les congés maternité qui ne dépasse pas 88.3 % alors même que ces congés sont hautement prévisibles. Par ailleurs le besoin en remplacement pour congés naissance ou adoption (dont les congés paternité) ne sont pas prévus 0% ni couverts : 0% Est-ce à comprendre qu'aucun nouveau père n'a fait valoir ses droits en la matière ? Nous pensons plutôt que ces remplacements sont « effacés » de la couverture totale du besoin. Faisant ainsi augmenter le chiffre positif.

Questions à l'IA
-Comment est établi le besoin prévisible ?